



FÉDÉRATION DE
PÉTANQUE
DU QUÉBEC



CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



LE 11 MARS 2023

Virtuellement :
Plateforme Microsoft Teams

EN PRÉSENTIEL :
Maison des Loisirs et des Sports
7665 Boulevard Lacordaire
Montréal (Québec)
H1S 2A7

Le 9 février 2023

Chers présidents et présidentes,
Chers coordonnateurs régionaux,

C'est avec plaisir que je vous invite à Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération de Pétanque du Québec qui avait été prévue lors de l'AGA de Victoriaville pour pouvoir vous présenter les états financiers vérifiés par le comptable.

Cette AGE débutera immédiatement après le Congrès de Pétanque Canada prévu samedi, le 11 mars 2023 à 9h00.

Lors de cette AGE, il pourra y avoir une élection pour désigner deux membres du conseil d'administration et les postes à pourvoir sont :

- 1 poste de d'administrateur d'une durée de 1 an et 8 mois ;
- 1 poste de d'administrateur d'une durée de 8 mois.

En effet, ces postes auraient pu être comblés par le CA actuel , tel que permettent nos règlements, mais nous avons préféré lancer un appel à candidature et utiliser l'AGE pour désigner deux candidats admissibles à ces postes vacants. Votre CA en profite pour vous indiquer les responsabilités qui ne sont pas comblées en son sein à cause de ces vacances, ou qui ne sont pas satisfaites en rapport avec ses priorités :

- Les communications (site web, autres médias) ;
- Les initiateurs et éducateurs ;
- Activités corporatives ;
- Publicités et Commandites.

Ces domaines vous sont donnés à titre informatif et vous pouvez faire parvenir votre candidature même si vous voyez votre implication différemment.

Merci de faire parvenir votre candidature au poste d'administrateur et/ou de vous inscrire à l'AGE AU PLUS TARD, LE 23 FÉVRIER 2023 afin que l'on puisse réserver la salle adéquate.

Pour ceux et celles qui ne pourront pas se joindre à nous en présentiel, vous recevrez le lien pour assister à la rencontre lorsque nous aurons reçu votre inscription.

Au plaisir de vous y rencontrer !



Alexander Bendi
Président de la Fédération de pétanque du Québec

GUIDE D'ENREGISTREMENT

AGE 2023

Vous trouverez les documents suivants :

- **ORDRE DU JOUR DE L'AGE**
- **TABLEAU DES DÉLÉGUÉS VOTANTS POTENTIELS**
- **ANNEXE 1** : Inscription des délégués à l'AGE
- **ANNEXE 2** : Bulletin de mise en candidature au poste de directeur

******* IMPORTANT *******

**Les documents ANNEXES 1 et 2
Sont à retourner
AU PLUS TARD, LE 23 FÉVRIER 2023**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 11 MARS 2023
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des délégués (Liste des membres inscrits) et vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation de documents et du fonctionnement de l'AGE
5. Présentation et adoption des États Financiers 2021-2022
6. Nomination de vérificateurs externes
7. Désignation d'un président ou d'une présidente d'élections
8. Énoncé des modalités d'élections
9. Élections
10. Levée de l'assemblée vers 15h00

TABLEAU DES DÉLÉGUÉS VOTANTS POTENTIELS

ARTICLE 9 COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

- a) Les membres de Conseil d'Administration en fonction ou sortant de charge de l'organisme, ainsi que les présidents ou leurs représentants des associations régionales et des clubs reconnus par l'organisme, sont délégués d'office.

- b) Les délégués des associations régionales reconnus par l'organisme.

- c) Chaque association régionale reconnue a droit à un délégué. Quand il n'existe aucune association régionale reconnue dans une région déterminée (art.5), alors, le délégué de la région est le (ou la) coordonnateur (trice) régional(e) désigné(e) par la fédération.

- d) Chaque club reconnu par l'organisme a droit à un délégué à chaque tranche de 50 membres supplémentaires :
 - 25 à 50 = 1
 - 51 à 100 = 2
 - 101 à 150 = 3
 - 151 à 200 = 4
 - 201 à 250 = 5, etc.

Les nouveaux clubs de l'année couverte par l'Assemblée ont droit de vote, mais doivent être en règle. Tous les délégués composant l'assemblée des membres doivent être membres individuels en règle de l'organisme. Chaque association régionale désigne son délégué, chaque club désigne ses délégués.

- e) Chaque école de pétanque reconnue par l'organisme a droit à un droit de vote, mais doit être en règle. De plus, ce délégué votant doit être membre individuel en règle de l'organisme.

Les nouvelles écoles de pétanque de l'année couverte par l'Assemblée ont droit de vote, mais doivent être en règle.

Tableau des délégués ayant droit de vote le 11 mars 2023

Tout membre en règle de la Fédération a droit d'être observateur (sans droit de vote) à la commission d'orientation et à l'assemblée générale des membres, à condition qu'il s'inscrive et qu'il paie son inscription.

À noter que le nombre de membres est de ceux en date du 30 septembre 2022.

Membres du conseil d'administration	Droit de vote
Alexander Bendi, président	1
Éric Dion, vice-président	1
Bernard Aurouze, secrétaire	1
Janick Provencher trésorière	1
Sylvie Soulard directrice	1
Luc Lépine, directeur	1
Poste vacant, directeur	0
Poste vacant, directeur	0

+

Régions et clubs	Nombre de membres / clubs au 30 septembre 2022	Président(e) régional ou coordonnateur (ou substitut)	Président(e) de club (ou substitut)	Nombre potentiel délégués de région ou de club	Total de droit de vote pour la région / club
10 - RÉGION EST DU QUÉBEC	0	Poste vacant		0	0
20 RÉGION SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	0	Chantale Tardif		1	2
2001 - CLUB DE PÉTANQUE ALMA	80		Diane Tremblay	2	3
2003 - CLUB DE ROBERVAL	60		Chantale Tardif	2	3
2005 - LA BOULE SAGUENÉENE SENIOR	104		Éric Dion	3	4
2008 - ROULE TA BOULE ST-FÉ	74		Raynald Gagnon	2	3
2009 - CLUB DE PÉTANQUE DESBIENS	1		Herman Lalancette	1	2
2010 - CLUB DE PÉTANQUE CHAMBORD	0		Sylvie Cloutier	0	0
30 - RÉGION DE QUÉBEC	0	Nadia Bernard		1	2
3015- BOULODROME DE MONTMAGNY	12		Pierre Mercier	1	2
3016- CUB DE PÉTANQUE QUÉBEC	42		Thomas Bura	1	2
35 - RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES	0	Sylvie Soulard		1	2
3507-BOULODROME ST-BERNARD	79		René Guertin	2	3
41 - RÉGION CENTRE DU QUÉBEC	0	Viateur Côté		1	2
43 - RÉGION MAURICIE	0	Poste vacant		0	0
50 - RÉGION DE L'ESTRIE	0	Poste vacant		0	0
61 - RÉGION DE LAVAL	0	Sauveur Musacchia		1	2
6101 - LES VOISINS DE LAVAL	109		Francine Trudel (intérim)	3	4

6104 - BOULODROME VAL-DES-ARBRES	47		Serge Rhéaume	1	2
62 - RÉGION RIVE-SUD METROPOLITAINE	0	Bernard Aurouze		1	2
6201 - CLUB DE PÉTANQUE LONGUEUIL	48		Danielle Dubé	1	2
6202 - CLUB DE PÉTANQUE LE SAINT-CHARLES	82		Marie-Paule Fiset (Intérim)	2	3
6208 - LES FORTS DE CHAMBLY	12		Christiane Nadon	1	2
6212 - CLUB DE PÉTANQUE LES SAGES DE CHAMBLY	72		Daniel Laplante	2	3
6213 - CLUB DE PÉTANQUE GREENFIELD PARK	47		Nicole Imbeault	1	2
6215 - PÉTANQUE INTERNATIONALE QUÉBEC	7		Bernard Aurouze	1	2
6216 - CLUB LES JOYEUX RETRAITÉS	54		Jean-Guy Brouillard	2	3
6218 - FADOQ LA FLÈCHE	0		André Chiasson	0	0
6219- LES AS LONGUEUIL	87		Gaby Ravelojaona	2	3
63 RÉGION SUD-OUEST	0	Poste vacant		0	0
64 RÉGION RICHELIEU-YAMASKA	0	Janick Provencher		1	2
6403 - CLUB DE PÉTANQUE MASKA BOULE	116		Janick Provencher	3	4
65 RÉGION BOURASSA	0	Poste Vacant		1	2
6506 LES BOULES JOYEUSES	2		Denis Loiselle	1	2
66 RÉGION MONTREAL-CONCORDIA	0	Manon Joyal		1	2
6601- LA BOULE DU PARC LAFONTAINE	75		Franck Fromont	2	3
67 RÉGION LAC ST-LOUIS	0	Poste vacant		0	0
68 RÉGION LANAUDIÈRE	0	Luc Lépine		1	2
6809 PRMOTIONS DE PÉTANQUE L.M.	81		Luc Lépine	2	3
69 RÉGION LAURENTIDES	0	Poste Vacant		0	0
6902 - LIGUE DE PÉTANQUE DU NORD	80		Christian Desjardins	2	3
6904 - PÉTANQUE DES LACS	51		Sylvain Levasseur	2	3
70 RÉGION OUTAOUAIS	0	Romain Vanhooren		1	2
7002- ASSOCIATION DE PÉTANQUE GATINEAU	19		Romain Vanhooren	1	2
80 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	Poste Vacant		0	0
90 RÉGION CÔTE-NORD	0	Francine Bélair		1	3
9002 CLUB BOULISTE DE BAIE COMEAU	130		Francine Bélair	3	4
TOTAL	1571			57	94

ANNEXES



ANNEXE 1

INSCRIPTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE PÉTANQUE QUÉBEC ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PÉTANQUE CANADA DU SAMEDI, LE 11 MARS 2023 À 9H00

Nom de la RÉGION OU nom du CLUB	Nom du président(e) régional ou du club	Nom du/des délégué(s) et COURRIEL
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:

Signature du président RÉGIONAL/CLUB : _____ **Date :** _____

ANNEXE 2

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR (ADMINISTRATRICE)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, 2 postes d'administrateurs seront à combler. Un poste d'administrateur pour une durée de 1 an et 8 mois et un poste d'administrateur pour une durée de 8 mois.

Je, soussigné(e), _____, désire poser
(Nom du postulant ou de la postulante)

Ma candidature au poste d'administrateur (administratrice) de la Fédération de Pétanque du Québec Inc.

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

NOM	_____
NUMÉRO DE MEMBRE	_____
TEL QUE DEMANDÉ À L'ARTICLE 16 (VOIR CI-DESSOUS)	
EXPÉRIENCE PERSONNELLE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION EN TANT QUE :	

ADRESSE	_____
VILLE	_____
CODE POSTAL	_____
TÉLÉPHONE	_____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Ce formulaire doit être retourné au bureau de la Fédération de Pétanque du Québec Inc. **AU PLUS TARD le 23 février 2023.** Aucun formulaire de mise en candidature ne sera accepté après cette date.

ARTICLE 16 -FPQ 001

MISE EN NOMINATION

Toute personne intéressée à se porter candidat à la fonction d'administrateur de l'organisme doit au préalable avoir été membre du conseil d'administration d'une association régionale, d'un club ou d'un comité de l'organisme.

Elle doit compléter bulletin de mise en nomination prescrit par l'organisme et le transmettre au siège de l'organisme au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée générale où une élection aura lieu.

De plus, cette personne doit être un citoyen canadien ou résident permanent.